



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Le Président

Réf. : CL/CL/SF/HD/GM/ASC N°2537
Affaire suivie par Gaël Morgenthaler,
Direction Planification Territoriale et Urbanisme
03 21 54 78 00,
gael.morgenthaler@bethunebruay.fr

Objet : Consultation - Déclaration de projet
emportant mise en compatibilité du PLUi du
SIVOM de l'Artois sur la commune de Richebourg

MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

PRESIDENT
DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
HOTEL DU DEPARTEMENT
RUE FERDINAND BUISSON
62018 ARRAS CEDEX 9

Béthune, le **16 MAI 2025**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal du SIVOM de l'Artois sur la commune de Richebourg, et conformément aux articles L132-7 et suivants du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser la note de présentation relative à ce projet afin de recueillir vos observations.

Une demande de dérogation au titre des articles L.142-4 et L.142-5 du code de l'urbanisme a été déposée en préfecture ainsi qu'auprès de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). La CDPENAF a rendu un avis favorable en date du 11/07/2024. L'avis du Préfet est réputé favorable tacitement à compter du 07/10/2024.

J'ai l'honneur de vous convier à l'examen conjoint qui se déroulera le :

**Lundi 23 juin 2025 à 10h00,
Salle Paul Legry, 7 rue de la Briqueterie, à Richebourg.**

Si vous ne pouvez être présent, je vous prie de bien vouloir faire parvenir vos observations aux adresses suivantes : gael.morgenthaler@bethunebruay.fr, quillaume.parzysz@bethunebruay.fr.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations


Olivier GACQUERRE

Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Président

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Siège : Hôtel Communautaire 100, avenue de Londres

C.S. 40548 - 62411 BETHUNE Cedex

Tél. : 03.21.61.50.00 | **Fax :** 03.21.61.35.48 | **E-mail :** contact@bethunebruay.fr

www.bethunebruay.fr





Le Président

Réf. : CL/CL/SF/HD/GM/ASC N°2537
Affaire suivie par Gaël Morgenthaler,
Direction Planification Territoriale et Urbanisme
03 21 54 78 00,
gael.morgenthaler@bethunebruay.fr

Objet : Consultation - Déclaration de projet
emportant mise en compatibilité du PLUi du
SIVOM de l'Artois sur la commune de Richebourg

MONSIEUR XAVIER BERTRAND

PRESIDENT
REGION HAUTS-DE-FRANCE
HOTEL DE REGION
151 AVENUE DU PRESIDENT HOOVER
59555 LILLE CEDEX

Béthune, le **16 MAI 2025**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal du SIVOM de l'Artois sur la commune de Richebourg, et conformément aux articles L132-7 et suivants du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser la note de présentation relative à ce projet afin de recueillir vos observations.

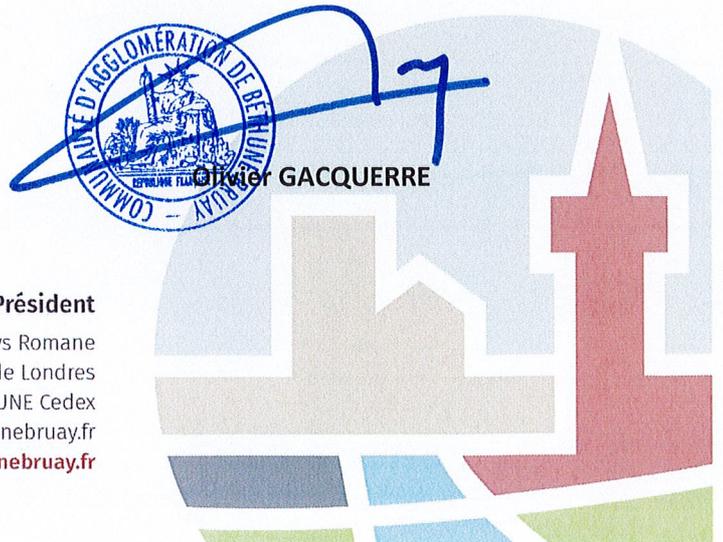
Une demande de dérogation au titre des articles L.142-4 et L.142-5 du code de l'urbanisme a été déposée en préfecture ainsi qu'auprès de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). La CDPENAF a rendu un avis favorable en date du 11/07/2024. L'avis du Préfet est réputé favorable tacitement à compter du 07/10/2024.

J'ai l'honneur de vous convier à l'examen conjoint qui se déroulera le :

**Lundi 23 juin 2025 à 10h00,
Salle Paul Legry, 7 rue de la Briqueterie, à Richebourg.**

Si vous ne pouvez être présent, je vous prie de bien vouloir faire parvenir vos observations aux adresses suivantes : gael.morgenthaler@bethunebruay.fr, guillaume.parzys@bethunebruay.fr.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations



Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Président

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
Siège : Hôtel Communautaire 100, avenue de Londres
C.S. 40548 - 62411 BETHUNE Cedex
Tél. : 03.21.61.50.00 | **Fax** : 03.21.61.35.48 | **E-mail** : contact@bethunebruay.fr
www.bethunebruay.fr



Le Président

Réf. : CL/CL/SF/HD/GM/ASC N°2537
Affaire suivie par Gaël Morgenthaler,
Direction Planification Territoriale et Urbanisme
03 21 54 78 00,
gael.morgenthaler@bethunebruay.fr

Objet : Consultation - Déclaration de projet
emportant mise en compatibilité du PLUi du
SIVOM de l'Artois sur la commune de Richebourg

MONSIEUR SEBASTIEN BECOULET

SOUS-PREFET
SOUS-PREFECTURE DE BETHUNE
181 RUE GAMBETTA
62400 BETHUNE

Béthune, le **16 MAI 2025**

Monsieur le Sous-Préfet,

Dans le cadre de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal du SIVOM de l'Artois sur la commune de Richebourg, et conformément aux articles L132-7 et suivants du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser la note de présentation relative à ce projet afin de recueillir vos observations.

Une demande de dérogation au titre des articles L.142-4 et L.142-5 du code de l'urbanisme a été déposée en préfecture ainsi qu'auprès de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). La CDPENAF a rendu un avis favorable en date du 11/07/2024. L'avis du Préfet est réputé favorable tacitement à compter du 07/10/2024.

J'ai l'honneur de vous convier à l'examen conjoint qui se déroulera le :

**Lundi 23 juin 2025 à 10h00,
Salle Paul Legry, 7 rue de la Briqueterie, à Richebourg.**

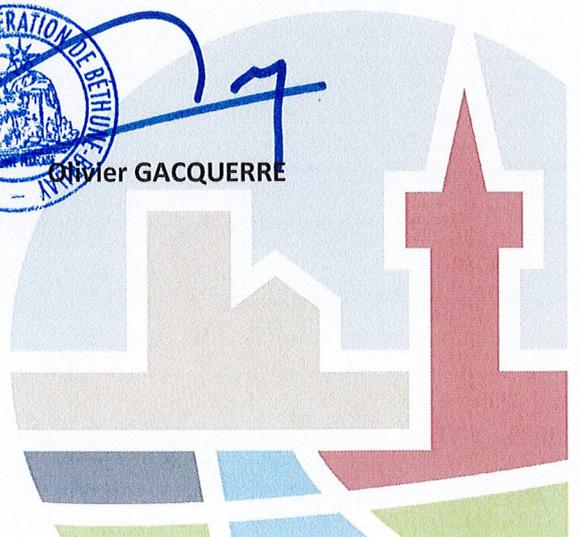
Si vous ne pouvez être présent, je vous prie de bien vouloir faire parvenir vos observations aux adresses suivantes : gael.morgenthaler@bethunebruay.fr, guillaume.parzys@bethunebruay.fr.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Sous-Préfet, en l'expression de mes sincères salutations


Olivier GACQUERRE

Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Président

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
Siège : Hôtel Communautaire 100, avenue de Londres
C.S. 40548 - 62411 BETHUNE Cedex
Tél. : 03.21.61.50.00 | **Fax** : 03.21.61.35.48 | **E-mail** : contact@bethunebruay.fr
www.bethunebruay.fr





Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane

Le Président

Réf. : CL/CL/SF/HD/GM/ASC N°2537
Affaire suivie par Gaël Morgenthaler,
Direction Planification Territoriale et Urbanisme
03 21 54 78 00,
gael.morgenthaler@bethunebruay.fr

Objet : Consultation - Déclaration de projet
emportant mise en compatibilité du PLUi du
SIVOM de l'Artois sur la commune de Richebourg

MONSIEUR LAURENT TOUVET

PREFET
PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
RUE FERDINAND BUISSON
62020 ARRAS CEDEX 9

Béthune, le **16 MAI 2025**

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal du SIVOM de l'Artois sur la commune de Richebourg, et conformément aux articles L132-7 et suivants du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser la note de présentation relative à ce projet afin de recueillir vos observations.

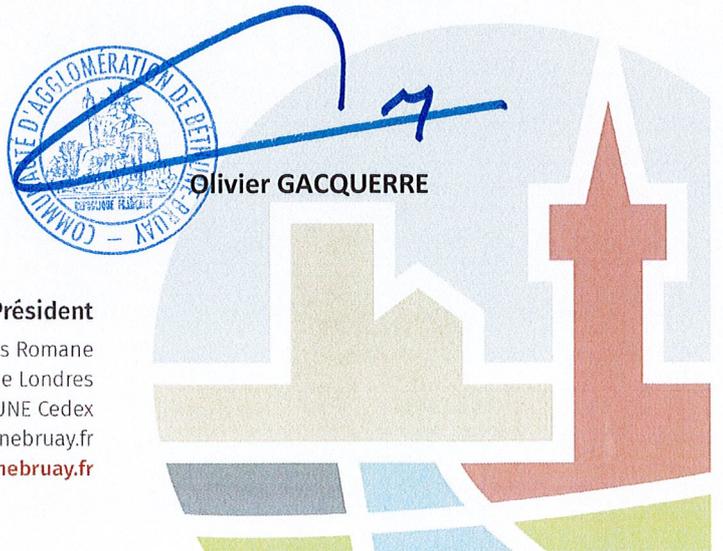
Une demande de dérogation au titre des articles L.142-4 et L.142-5 du code de l'urbanisme a été déposée en préfecture ainsi qu'auprès de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). La CDPENAF a rendu un avis favorable en date du 11/07/2024. L'avis du Préfet est réputé favorable tacitement à compter du 07/10/2024.

J'ai l'honneur de vous convier à l'examen conjoint qui se déroulera le :

**Lundi 23 juin 2025 à 10h00,
Salle Paul Legry, 7 rue de la Briqueterie, à Richebourg.**

Si vous ne pouvez être présent, je vous prie de bien vouloir faire parvenir vos observations aux adresses suivantes : gael.morgenthaler@bethunebruay.fr, guillaume.parzys@bethunebruay.fr.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sincères salutations



Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Président

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Siège : Hôtel Communautaire 100, avenue de Londres

C.S. 40548 - 62411 BETHUNE Cedex

Tél. : 03.21.61.50.00 | **Fax :** 03.21.61.35.48 | **E-mail :** contact@bethunebruay.fr

www.bethunebruay.fr